

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG n° 2008-279 du 30 octobre 2008 modifiant la décision DG n° 2008-142 du 13 mai 2008 portant nomination d'experts auprès du groupe d'experts sur les recherches biomédicales portant sur le médicament

NOR : *SJSM0831173S*

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1123-8, L. 1123-9, L. 1123-12, L. 5111-1, L. 5311-1, L. 5311-2, D. 5321-7 et suivants ;
Vu la décision DG n° 2008-142 du 13 mai 2008 portant nomination d'experts auprès du groupe d'experts sur les recherches biomédicales portant sur le médicament,

Décide :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de la décision DG n° 2008-142 du 13 mai 2008 susvisée est modifié comme suit :
Au lieu de lire : « Mme Macquin-Ravier (Isabelle) », lire : « Mme Macquin-Mavier (Isabelle) ».

Article 2

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Fait à Saint-Denis, le 30 octobre 2008.

Le directeur général,
J. MARIMBERT